

1. Record Nr.	UNINA9910131366803321
Autore	Gouyon Marie
Titolo	Revenus d'activité et niveaux de vie des professionnels de la culture // Marie Gouyon
Pubbl/distr/stampa	Paris, : Département des études, de la prospective et des statistiques, 2015
ISBN	2-11-139824-1
Descrizione fisica	1 online resource (30 p.)
Soggetti	Art Business Agessa (société d'auteurs) égalité hommes-femmes droits d'auteur théâtre spectacle SACD revenus photographie statistiques culturelles Agessa (author's rights society) auteurs rights cultural diversity equality men-women cultural statistics musical photography employment
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	En France, 2,2 % des actifs exercent une profession culturelle. Au sein

des professions culturelles, ils exercent des métiers très divers (artisans d'art, professeurs d'art, artistes et techniciens des spectacles, architectes ou cadres de l'édition, etc.) dont ils tirent des revenus dont la nature et les montants varient fortement d'une profession à l'autre (salaires, revenus d'indépendants, mais aussi revenus de remplacement tels que indemnités de chômage ou même, pour certains actifs, pensions de retraite). L'exploitation de plusieurs éditions de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux de l'Insee permet de connaître les revenus annuels moyens tirés de l'activité ainsi que les revenus de complément. Si les salaires annuels moyens perçus par les professionnels de la culture sont globalement équivalents à ceux de l'ensemble des actifs, les revenus de remplacement constituent en revanche une part importante de leurs ressources d'activité. Au total, les actifs des professions culturelles ont perçu en moyenne 26 000 euros de revenus annuels d'activité entre 2005 et 2012. C'est 6 % de plus que la moyenne de l'ensemble des actifs. Toutefois, les caractéristiques sociodémographiques et les conditions d'emploi (qualification, temps de travail, etc.) des professionnels de la culture sont très différentes de celles des autres actifs. À caractéristiques identiques, les professionnels de la culture perçoivent en fait des revenus d'activité inférieurs de 26 % à ceux des autres actifs. La composition du ménage, l'histoire familiale, les revenus d'activités d'autres personnes du ménage, le plus souvent le conjoint, viennent compléter le revenu d'activité. Avec 30 200 euros par an, les revenus d'activité des autres membres du ménage sont plus élevés (+ 16 %) pour les professionnels de la culture que pour les autres actifs. Les ménages des professionnels de la culture déclarent par ailleurs des revenus d'origine sociale, financière ou foncière supérieurs de 13 %,...

---